3me Année. — N° 29. PARAIT LE SAMEDI 16 JUILLET 1887.

SISTERON-JOURNAL

Politique, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
Payables d'avance :
Quatre Francs par An
Etranger : le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
Les manuscrits non insérés, ne seront pas rendus

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20 cent.
Commerciales : à forfait
Réclames : la ligne 0,30 cent.

AVIS

Nous informons les Bas-Alpins habitant Marseille, que SISTERON-JOURNAL est en vente :

Chez Madame ANDRÉJOL, kiosque, 30, Cours Belsunce, en face la rue Tapis-Vert.

Le Numéro : 5 Centimes

L'abondance des annonces judiciaires et commerciales, nous oblige à renvoyer à samedi prochain, la partie politique et littéraire du journal

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

SISTERON

La fête du 14 Juillet a été célébrée cette année à Sisteron avec un éclat inacoutumé. Grâce aux sages mesures prises par notre administration municipale, nous avons eu des plaisirs variés et des distractions pours tous. Nous croyons être l'interprête de la grande majorité et autorisé à adresser à nos édiles nos sincères félicitations.

La veille, grand branle-bas de combat ; salves de.....boites.— On se demande ce que font nos canons dans la citadelle qui domine la ville. Somme toute, on a peut-être bien fait de ne point s'en servir : ce sont de vieux bronzes de l'an pire, et les canons de Badingue ne sauraient en effet chanter les gloires de la France Républicaine.

N'oublions pas de dire que les cloches, oui messieurs, les cloches de toutes les paroisses, ont dans cette circonstance payé leur tribut à la République. Nos Touristes ont comme d'habitude contribué pour une large part à donner à la fête un entrain remarquable.

La retraite aux flambaux, le concert du soir, les feux d'artifice ont clôturé dignement cette première journée.

Jeudi matin à 9 heures, réception à la Sous-Préfecture. Grande exhibition de tubes, de gibus plus ou moins refoulés ou recoquillés, de queues de morue et d'habits plus ou moins antiques, de fadeurs et même de sincérités.

M. Le Sous-Préfet a reçu les diverses autorités avec sa courtoisie habituelle et à eu un bon mot pour chacun.

Dans l'après-diné, jeux divers à la Saunerie, concert sur le cours de l'hopital et courses. Nous ne nommons pas les vainqueurs de la lutte hippique ; pour la plupart les concurents n'ayant que l'avantage de concourir avec eux-mêmes.

Dans la soirée, nouvelle retraite aux flambeaux. Aux accents de la Marseillaisse, l'entrain devient général ; ceux-mêmes qui regardent le 14 Juillet comme une humiliation, sont entrainés et suivent la foule qui se rend au près de foire.

Les feux d'artifice ont été très appréciés. Nos félicitations au pyrotéchnicien.

Nous décernons une mention honorable à M. H.... pour le bon goût avec lequel il a décoré et illuminé le cercle musical et un bon point — façon chromo — à celui qui a eu l'heureuse idée de planter sur le rocher de la Beaume le drapeau au trois couleurs.

—

Nous avons trouvé dans la boite du Journal, une longue tartine non signée, sur l'aventure galante qui, pendant cette semaine, a été le thème favori de toutes les conversations. Outre qu'il est de règle, au Journal, de n'insérer que les communications signées par leur auteur, les versions diverses et contradictoires que nous avons recueillies nous même, sur ce fait, nous imposent la plus grande réserve jusqu'a ce que la lumière soit faite sur ce sujet aussi scabreux qre delicat.

—o—

Variétés Sisteronnaises.-Jeudi débuts de Mlle Lucette Nitaff qui, quoique fatiguée, a, dès le premier soir, enlevé son public.... avec les jambes. Cette aimable artiste a de la voix et des planches, aussi est-elle bissée a chaque numéro.

Mlle Durozeau, qu'on prendrait a première vue pour une ingènue échappée du couvent, a sur scéne une cranerie d'allures qui font bien vite évanouir la première impression. Sa voix est très sympathique et lui vaut les applaudissements et les rappels de la salle entière. Ces deux nouvelles pensionnaires de M. Chauvin, n'auront aucune peine à faire oublier leurs devancières, Théola et Lacour.

—

Alcazar Lyrique. — Cet établissement vrai temple d'Apollon, décoré avec un luxe dont le bon goût n'est pas exclu doit ouvrir dans quelques jours ses portes au public. Parmi les artistes engagés, nous pourrions si nous étions indiscrets, citer des noms avantageusement connus de nos amateurs de café-concert.

—

Nous apprenons avec plaisir, qu'à l'occasion du 14 Juillet et sur la proposition du ministre de l'intérieur, le Président de la République vient d'accorder une *médaille d'argent* à M. Latil Louis Xavier, président de la Société de Secours Mutuels de notre ville, pour son dévouement à la cause philantropique. Nous félicitons sincèrement notre compatriote M. Latil, de cette distinction méritée.

—

ÉTAT-CIVIL
Du 8 au 15 Juillet 1887

NAISSANCES

Latil (Adeline-Agnès-Marie).— Maggy (Charles).

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Entre M. Grisolle (Quinis-Marius) et Mlle Moine (Coralie-Magdeleine).

Entre M. Rayon (Marius) chapelier et Mlle Estellon (Rose-Alphonsine).

DÉCÈS

Gallion (Jean-Louis) âgé de 9 mois.

NOYERS

Les examens pour l'obtention du certificat d'études primaire ont eu lieu jeudi dernier 8 courant.

Sur 9 élèves présentés, 8 ont été reçus. Ce sont : Mlles Borel Hélène, Imbert Marceline et Jourdan Léontine, de Noyers.

MM. Marcy Pierre de St-Vincent de Noyers ; Blanc Octave, Richaud Auguste et Vial Isaac de Valbelle ; Jourdan Auguste de Noyers.

VOLONNE

Le changement de M, Nury, notre sympathique Instituteur, n'a surpris personne. Nous savions bien que ce maître dont la renommée n'est plus à faire, dont les succès ne se comptent plus ne resterait pas longtemps parmi nous.

Il vient en effet, d'être appelé au poste difficile de Manosque, poste pour lequel il était désigné depuis plus d'un an.

La population de Volonne perd en M. Nury un intelligent et dévoué fonctionnaire dont celle de Manosque s'estimera heureuse te fiére.

D'autre part on nous assure, mais nous avons peine à le croire, que M. Chabaud notre nouvel Instituteur, à demandé le poste de Volonne, afin de se rapprocher de Sisteron.

DIGNE

Concours Littéraire d'Aix.— Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs, le succès d'un de nos compatriotes au Concours littéraire d'Aix, M. L. Pelloux. Il vient de voir récompenser son *Histoire* de Saint-Etienne-les-Orgues et son canton par une radieuse médaille d'or. Et ce n'a été que justice.

Depuis un quart de siècle, M. Pelloux étudie l'histoire locale, fait connaître et aimer le pays. Ses publications sur « Aulun et Lurs », son histoire de « Lardier », et tant d'autres travaux remarquables, lui feraient un nom parmi les historiens Bas-Alpins.

Nous félicitons M. Pelloux de cette récompense bien méritée et lui souhaitons encore longue vie pour qu'il se voit décerné encore beaucoup de pareilles distinctions.

V. L.

Nous recevons de M. Gorde, président de la *Société Scientifique et Littéraire des Basses-Alpes*, une délicieuse petite plaquette intitulée : *Le père aux oiseaux*, consacrée au sympathique bijoutier de Digne Colomb. Nous en remercions M. Gorde et ferons notre possible pour en donner un extrait à nos lecteurs. Ce travail prouve deux choses : que l'on ne peut être plus aimable et plus spirituel que M. Gordee et qu jamais aucun Bas-Alpins n'a été plus digne que lui de la présidence de la *Société Scientifique et Littéraire des Basses-Alpes* qui, grâce a lui fait chaque jour de merveilleux progrès.

MANOSQUE

Vacances. — Les vacances, pour les écoles primaires, sont fixées au 30 du courant, et prendront fin au 1er octobre prochain.

Mouvement dans le personnel Instituteurs Titulaires. — M. Nury Joseph, officier d'Académie, lauréat du Ministère de l'Instruction Publique, Instituteur à Volonne, est nommé Instituteur à

© VILLE DE SISTERON

Manosque en remplacement de M. Chabaud Dieudonné appelé à Volonne.

—

Instituteurs Stagiaires. — M. Brès Hypolite Instituteur stagiaire à Manosque en la même qualité à Villevielle (*Commune d'Ainac*) en remplacement de M. Reille Philémond appelé à Manosque.

VARIÉTÉS

UNE SÉANCE A LA CHAMBRE
(par 40 degrés à l'ombre)

—

Le Président. — L'ordre du jour appelle la discussion sur le projet de chemin de fer de Fouilly-les-Poivrons à Crétinois-sur-Tomate.

Quelqu'un demande-t-il la parole ? ouf! qu'il fait chaud!

M. Laisant monte à la Tribune. — J'ai dix-huit interpellations à formuler sur les menées monarchistes et cléricales et quelques mots à dire sur le général Boulanger.

Voix nombreuses. — Nous voudrions bien nous en aller.

M. Laisant parle.

Le thermomètre monte, les députés ruissellent comme des naïades.

Exclamations sur plusieurs bancs. — Dieu ! quel four? — C'est à donner sa démission.— Il fait trop chaud; je m'en vais! Ah! que je donnerais bien mes vingt-cinq francs par jour pour être à Riez, à la campagne! (cette exclamation est poussée, croit-on, par M. Proal). — Si ça continue, l'orateur va éclater! faire des lois par un temps pareil, c'est indécent! ou bien, que nos électeurs nous fournissent des baignoires! mon cher collègue, je cuis ; si vous m'aimez saignant, dépêchez-vous à me retirer de ce fauteuil où je mijote.

M. Laisant parle.

Le thermomètre monte toujours.

Les députés s'écoulent, (c'est le mot ; ils sont tous liquéfiés) un a un.

A la fin il n'y a plus personne dans la salle. — que M. Laisant qui parle, parle, parle, et le thermomètre qui monte, monte, monte toujours.

Quatre heures. — le thermomètre éclate, et le mercure indigné. s'échappe en s'écriant :

« As-tu fini, vieux raseur ! »

La séance est levée.

M. Laissant en est à la douzième partie de son interpellation.

Au moment où il va développer la treizième, l'huissier de service, devenu hydrophobe se jette sur lui et le dévore.

Et Voilà pourquoi M. Floquet est encore président de la Chambre.

Ouf ! qu'il fait chaud.

PANURGE.

REVUE FINANCIÈRE

—o—

Paris, 15 juillet 1887.

—

L'assemblée générale des actionnaires du *Crédit Mobilier* a eu lieu le 28 juin sous la présidence de M. Wallut, président du Conseil d'administration. Le rapport déclare que le conseil a suivi la ligne de conduite tracée par la dernière assemblée. Parmi les affaires dont s'occupe la Société il cite la *Nouvelle Compagnie Immobilière* dont le dividende pour l'exercice sera de 21 ans au lieu de 18 ; le chemin de fer *d'Arles à Saint-Louis du Rhône* inauguré au mois de Mars, dont l'importance s'accuse par le chiffre des recettes de la douane (610.000 fr. en 1886 au lieu de 250.000 fr. en 1885) les *Grands Moulins de Corbeil* où la substitution des cylindres aux meules a donné des résultats inespérés, etc. Le *Crédit Mobilier* a cédé très avantageusement son intérêt dans la *Cie d'Exploitation des Transways*. Le *Crédit Algérien* s'est intéressé à *l'Emprunt Hellénique* et à l'émission des *Chemins de fer Italiens*. En résumé les résultats acquis pendant la moitié de l'exercice sont d'un bon augure pour le pr chain semestre.

Les bénéfices nets de l'année 1886 sont de. . . . . 568.803 fr. 90

D'autre part, la réserve extraordinaire s'élève à 3.360.807 fr. 30

Ensemble. . . . .3.929.611 fr. 20

M. Wallut a enfin annoncé que le conseil a sensiblement réduit les frais généraux. L'Assemblée a approuvé les bilans et les comptes et adopté à l'unanimité des votants toutes les résolutions proposées par le Conseil

L'action du *Crédit Foncier* est toujours bien tenue à 1357.

Les différentes valeurs de son groupe ont des achats suivis.

Nos chemins de fer sont bien tenus.

ETUDE

DE

Me Ernest REMUSAT

Docteur en Droit, Avoué

A SISTERON

—

VENTE

D'IMMEUBLES DÉPENDANTS

D'une Succession Vacante

—

Il sera procédé :

Le mercredi, DIX AOUT MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT SEPT, à l'audience des criées du Tribunal civil de Sisteron au Palais de Justice de la dite ville, à neuf heures du matin, par devant M. GIRARD, juge du siège à ces fins commis.

A la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles ci-après désignés, situés sur le territoire de la commune de Turriers, canton dudit arrondissement de Sisteron (B. Alpes).

DÉSIGNATION
Des Immeubles à vendre

ARTICLE UNIQUE

Corps de bâtiment, hameau du Forest Louis, commune de Turriers, se composant au rez-de-chaussée : d'une cuisine, d'une chambre à côté de la cuisine, au premier étage une chambre, une cave avec écurie et grenier à foin.

2e Labour, appelé la Vertelle ou L'Argeyras, confrontant du levant Ayasse, Rougon Jean-Baptiste, du midi Vallon et Jean Ayasse.

3e Labourable, appelé Champ du Croués, confrontant du levant, chemin, du midi Ayasse Sylvain.

Ces immeubles forment les numéros : 282, 287, 288, 289, 290, 291, 291; 292, 297, 376 p, 377 p. de la section A. aux quartiers des Ouerts, de la Vertelle ou Vissette, du Forêst Louis et du Champ de Croués et sont d'une contenance approximative de un hectare, quatre vingt huit ares, soixante sept centiares.

Mise à prix, cinq cent francs.

ci. . . . . 500 fr.

Ces immeubles dépendent de la succession vacante du sieur Reynaud François, propriétaire domicilié et demeurant quand vivais à Turriers, hameau du Forêst Louis.

La vente en a été ordonnée, suivant jugement sur requête, enregistré, rendu par le Tribunal civil séant à Sisteron le quatre juillet mil huit cent quatre-vingt-sept, enregistré.

Elle est poursuivie à la requête, pour suites et diligences de M. GIRAUD Firmin, greffier près le Tribunal civil de Sisteron, y domicilié et demeurant, ayant pour avoué Me Ernest RÉMUSAT un de ceux excerçant près le Tribunal de céant, agissant le dit sieur GIRAUD Firmin en qualité de curateur à la succession vacante du sieur François Reynaud, sus qualifié.

La vente dont s'agit aura lieu, au jour, lieu et heure ci-dessus indiqués, aux clauses et conditions indiquées dans les cahiers des charges dressés pour parvenir à la vente.

Pour tous renseignements s'adresser à Me Ernest RÉMUSAT, ou à M. GIRAUD Firmin, curateur à la dite succession vacante.

L'avoué Poursuivant :

E. REMUSAT.

Enregistré à Sisteron, le seize Juillet 1887, folio 83 case 2. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes.

LAMBERT.

De tous les coins!

Vieure (Allier), le 28 février 1887. Je veux m'associer aux témoignages de reconnaissance que l'on vous envoie de tous les coins de la France au sujet de vos excellentes Pilules Suisses. Car moi aussi je viens d'être guéri presque miraculeusement d'une maladie d'estomac dont je souffrais depuis 15 ans, et que tous les remèdes imaginables n'avaient pu soulager. Veuillez m'en envoyer 3 boites à 1 fr. 50, car je tiens à avoir toujours sous la main un remède aussi précieux. Je vous autorise à donner à ma lettre toute la publicité que vous voudrez. Jouin Pierre. Signature légalisée. A M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris.

Purifiez le sang, l'estomac et l'haleine par le Hop-Bitters. De la digestion parfaite découle une bonne et riche circulation du sang, c'est cette action bienfaisante et réparatrice sur l'appareil digestif que le Hop-Bitters doit cette réputation qui s'étend partout où le soleil darde ses rayons,

EXPOSITION DE NOURRITURE.
ÉCOLE DE CUISINE.

Alexandra Palace, 18 avril 1882.

Je trouve le Hop-Bitters un médicament d'une admirable composition. Il donne la santé, purifie le sang et fortifie. Connaissant l'analyse et les appréciations des médecins, je puis le recommander comme un remède de famille.

BARBARA WALLACE GOTHARD, directrice.

SI VOUS VOULEZ

DE LA

BONNE CHAUSSURE

RÉUNISSANT

ÉLÉGANCE, SOLIDITÉ et BON MARCHÉ

sur Commande et à la Confection

adressez-vous

chez M. VIDAL

Traverse de la Place

SISTERON

VINS A VENDRE

S'adresser au Docteur BUÈS

à SISTERON

L'imprimeur-gérant, A TURIN.

E 5.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Département des BASSES-ALPES

ARRONDISSEMENT DE SISTERON

Canton de VOLONNE

SERVICE VICINAL

Chemin Vicinal de Petite Communication N° 3, de Montfort à Chateauneuf Val St-Donat

Rectification de la PARTIE COMPRISE entre les Chemins Vicinaux Ordinaires n° 2 et 1, sur une longueur de 1849 mètres.

© VILLE DE SISTERON

Rectification de la PARTIE COMPRISE entre les Chemins Vicinaux Ordinaires n° 2 et 1, sur une longueur de 1849 mètres.

TABLEAU DES SOMMES OFFERTES

Pour toutes indemnités aux Propriétaires et autres Intéressés

dans les immeubles expropriés suivant jugement du Tribunal Civil de Sisteron, en date du dix-huit Mai mil huit cent quatre-vingt-sept, pour l'établissement du Chemin Vicinal de Petite Communication N° 3.

entre les Chemins Vicinaux Ordinaires N°s 2 et 1, sur le territoire de la Commune de Montfort, en conformité de l'arrêté Préfectoral, en date du onze Juillet mil huit cent quatre-vingt-sept.

DÉSIGNATION DES IMMEUBLES A ACQUÉRIR.					DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES inscrits à la matr. des rôles actuels ou présumés tels, des fermiers, locataires, etc., etc.	CONTENANCES expropriées.	SOMMES OFFERTES								PARCELLES POUVANT être ACQUISES en vertu de l'article 50				OBSERVATIONS
							INDEMNITÉS ACCESSOIRES			INDEMNITÉS PRINCIPALES							SOMMES OFFERTES éventuellement et sous toutes réserves		
N^os du plan du chem.	CADASTRE section	CADASTRE numéros	lieux dits	NATURE des propriétés.			Causes des indemnités	par are	p. parcelle	Causes des indemnités	par are	p. parcelle	TOTALES		CONTENANCES	Causes des indemnités	par are	par parcelle	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14		15	16	17	18	19
1	B	410	Pré-Claux	Labour	CHAMBERLAN Antoine et CHAMBERLAN Marie (indiv. à Montfort)	8^a 88^c	prix du terrain	25 »	222 »	arbr. détr^uits	»	28 fr. »	250 fr. »						
3	B	406	Jas de Ricoun	Labour	CHAMBERLAN Philippe à Montfort	4 »	prix du terrain	25 »	100 »	»	»	»	100 »						
3	B	437r	Noyer étroit	Vigne	d°	20	d°	25 »	5 »	»	»	»	5 »						
3	B	437r	d°	Vague	d°	5 82	d°	1 »	5 82	morcellem^t	1 »	5 82	11 64						
3	B	438	d°	d°	d°	4 44	d°	1 »	4 44	d°	1 »	4 44	8 88						
3	B	52	Champ-Long	Labour	d°	6 60	d°	15 »	99 »	d°	10 »	66 »	165 »						
3	B	53	d°	d°	d°	3 68	d°	1 »	3 68	d°	1 »	3 68	7 36						
													297 fr. 88						
4	B	110r	Constance	Vague	BOUCHET Jacques, à Montfort.	0 92	prix du terrain	1 »	0 92	d°	»	0 92	0 92						
4	B	111	d°	Vigne	d°	3 55	d°	60 »	213 »	d°	»	»	213 »						
4	B	110r	d°	Vague	d°	6 72	d°	1 »	6 72	morcellem^t	1 »	6 72	13 44						
4	B	108r	d°	Labour	d°	5 00	d°	10 »	50 »	d°	5 »	25 »	75 »						
4	B	108r	d°	Vague	d°	1 50	d°	1 »	1 50	d°	1 »	1 50	3 »						
4	B	69r	d°	Labour	d°	0 55	d°	10 »	5 50	d°	5 »	2 75	8 25						
4	B	58	d°	d°	d°	6 27	d°	10 »	62 70	d°	5 »	31 35	94 05						
													407 fr. 66						

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Maire de Montfort,

BONNET.

© VILLE DE SISTERON

Médaille d'Or Exp. Int^le de Ph^cie Vienne 1883

Sirop Codéine Tolu Zed

Le **Sirop** du Dr **Zed** est un calmant précieux pour les Enfants dans les cas de *Coqueluche, Insomnies*, etc.; contre la *Toux nerveuse des Phthisiques, Affections des Bronches, Catarrhes, Rhumes*, etc.

PARIS, 22 & 19, rue Drouot, et Ph^cies.

LE RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des CHEVEUX de Mme S. A. ALLEN

rend aux cheveux blanchis ou décolorés la couleur, l'éclat et la beauté de la jeunesse. Il renouvelle leur vie, leur force et leur croissance. Les pellicules disparaissent en peu de temps. C'est une préparation sans égale. Son parfum est riche et exquis. "UNE SEULE BOUTEILLE M'A SUFFI" c'est là l'exclamation de beaucoup de gens dont les cheveux gris ont repris leur couleur naturelle, et dont les parties chauves se sont recouvertes de cheveux, après en avoir fait usage d'une bouteille. Ce n'est pas une teinture. 92, Boulevard Sébastopol, Paris

SE TROUVE CHEZ LES COIFFEURS, PARFUMEURS, ET PHARMACIENS ANGLAIS.

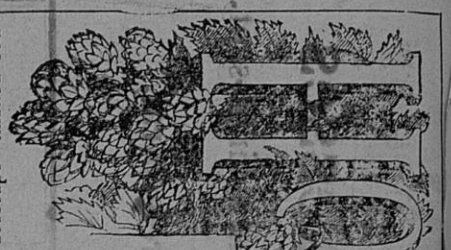

HOP BITTERS

la meilleure, la plus pure et la moins coûteuse des Médecines, possède les propriétés curatives les plus efficaces. Composé de Houblon, Buchu, Chicorée, etc., son action est sûre, prompte et infaillible dans un grand nombre de cas, notamment dans les cas de *constipation, dyspepsie, gastralgie, fièvres intermittente* ou *paludéenne, névralgies, rhumatismes* et *goutte*, toutes les maladies de l'*estomac*, du *foie*, des *reins* et de la *vessie*, des *nerfs*. Il régénère le sang et donne fraîcheur, vie et forces nouvelles.

25.000 francs seront payés à quiconque pourra prouver que le **Hop Bitters** n'a pas guéri ou tout au moins soulagé, ou à quiconque prouvera qu'il contient quoi que ce soit de nuisible dans sa composition.

Se vend chez tous les Pharmaciens. — Si votre Pharmacien n'en est pas pourvu, adressez-vous à M. ACAUD, *pharmacien de première classe, à St-Mandé, près Paris*, qui vous enverra de suite franco, contre mandat-poste, la quantité de flacons que vous désirerez, à raison de 5 francs par flacon.

Pour empêcher la fraude, nous recommandons de briser les bouteilles vides plutôt que de les jeter.

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

CIRCULAIRES
Têtes de Lettres
BROCHURES
Lettres de Mariage
DE NAISSANCE
et de Décès
PRIX-COURANT
ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse
IMPRIMÉS POUR MAIRIES
Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les
Impressions Lithographiques

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

FACTURES
Livres à Souche
REGISTRES
Labeurs
PROSPECTUS
MANDATS
Etiquettes en Couleurs
VARIÉES

Plus de soufre! Plus de phosphore

AUX FUMEURS!

Plus de silex! Plus d'accidents

GUERRE AUX ALLUMETTES!!

LA MERVEILLE du XIXme Siècle est sans contredit le **PYROGÈNE**, breveté s. G. D. G. Cet appareil de poche et de précision, inusable, produit instantanément du feu, par tous les temps, sans l'emploi de *produits chimiques*. Remplace briquets et allumettes. Ses effets, vrais phénomènes de la nature, font l'admiration du monde entier.

Prix : Cinq francs par mandat-poste
(Envoi franco recommandé)

On demande des Représentants et Dépositaires

S'adresser à MM. BŒUF, COSTE père et Cie, breveté s. g. d. g., rue de l'Anguille, 6. — AVIGNON.

Se méfier des contrefacteurs.

OUTILLAGE POUR AMATEURS et INDUSTRIELS

Fabrique de **Tours** de tous systèmes, **Scies mécaniques** (plus de 50 modèles) et coupeuses pour les étoffes. Dessins et toutes fournitures pour le **Découpage**. BOITES D'OUTILS.

TIERGOT, r. des Gravelliers, 16, Paris
Grand Diplôme d'honneur en 1884 et 1885

Le **TARIF-ALBUM** *(350 pages et plus de 500 gravures) est envoyé franco contre* **0 fr. 65**

GUÉRISON DE LA SURDITÉ

Les **TYMPANS ARTIFICIELS** brevetés, de **NICHOLSON**, guérissent ou soulagent la **Surdité**, quelle qu'en soit la cause. — *Les guérisons les plus remarquables ont été faites.* — Envoyer 25 centimes pour recevoir franco un livre de 80 pages, illustré, contenant les descriptions intéressantes des essais qui ont été faits pour guérir la **Surdité**, et aussi des lettres de recommandation de Docteurs, d'Avocats, d'Éditeurs et autres hommes éminents qui ont été guéris par ces **TYMPANS** et les recommandent hautement. Nommez ce journal.

Adresser J. H. NICHOLSON, 4, rue Drouot, PARIS

Maison fondée à Paris
EN 1786

CHOCOLAT GUÉRIN-BOUTRON

Médailles
aux Expositions Universelles de Paris et de Londres

LES
CAPSULINES BOBEAU
Au Fer et à la Quassine

Guérissent très rapidement l'Anémie, la Chlorose, les pâles couleurs, la faiblesse du sang. Elles excitent l'appétit, activent la digestion et guérissent la plupart des Maladies chroniques de l'estomac.

En vente dans toute bonne pharmacie à 2 fr. le flacon

Ou chez l'inventeur **BOBEAU**, pharmacien, à LANGEAIS (Indre-et-Loire)

QUI EXPÉDIE FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE DE 2 FR.

CHOCOLAT-DAUPHIN

VANILLÉ ET DOUBLE VANILLÉ

SE VEND PARTOUT

Manufacture des POMPES BROQUET
121, Rue Oberkampf, PARIS

En vue de l'abondante récolte prochaine, soit pour les vignes, houblons et pays de prairies, la Maison BROQUET construit des pompes nouveaux systèmes de pompes de construction des pistons perfectionnées spécialement destinées ou à traction des Cuves Vins et Spiritueux etc. etc. Elles existent en Magasins un grand approvisionnement d'Alambics-Valyn, indispensables à toutes distillations agricoles.

Demander l'envoi des PROSPECTUS ILLUSTRÉS qui sont adressés FRANCO.

Horlogerie & Bijouterie

ASSORTIMENT
DE
Pendules, Réveille-Matin et Montres
EN TOUS GENRES
BIJOUX OR & ARGENT
Spécialité de Pierres de Digne
ARTICLES DE MARIAGE

E. Chauvin

RUE DROITE, SISTERON

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expositions

AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.

AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.

Certifiée conforme — Le gérant, — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON